

Volet 4

Participer à la définition d'une éthique du numérique

Cette partie n'a pas pu être développée par le Conseil de développement faute de temps, mais déjà des acteurs angevins de l'enseignement supérieur et de la recherche ont décidé de s'en saisir.

Le Conseil de développement recommande ainsi aux acteurs publics et privés de participer à la définition d'une éthique du numérique, encore à écrire aujourd'hui, au plan national comme international.

Quelques mots sur le sujet

Si l'objectif d'une stratégie locale du numérique est bien que les habitants, responsables économiques, sociaux, associatifs s'approprient et portent l'image d'un territoire connecté et dynamique, celle-ci passe forcément par des usages raisonnés du numérique, sans éluder les sujets tels que l'éthique et le droit à la déconnexion.

Comme toute innovation, les innovations dans le domaine du numérique doivent être associées à l'idée de progrès. Dans son rapport « Angers, Terre d'innovation – Potentiel, stratégie et responsabilité collective » d'avril 2015, le Conseil de développement rappelait ainsi que l'innovation est conçue comme « **une amélioration, une avancée, un bienfait pour l'humanité. Mais elle est aussi « destruction créatrice », car en remplaçant l'ancien par du nouveau, elle a des conséquences sur les acteurs, les produits, les procédés existants. Si le progrès technologique a été longtemps perçu comme un idéal, aujourd'hui s'expriment des opinions plus nuancées. Le progrès technique n'est plus considéré comme nécessairement positif. Il est jugé acceptable seulement s'il est responsable, c'est à dire respectueux des personnes, de la société ainsi que de l'environnement.** »

Dans ses réflexions, le Conseil de développement relevait ainsi un paradoxe. D'une part, les institutionnels accompagnent des innovations techniques avec des financements et incitations de tout ordre pour les entreprises et les start-up et d'autre part, ils tentent de panser les conséquences humaines et sociales induites par ces mêmes innovations techniques notamment dans le digital.

Il est donc nécessaire de trouver un juste équilibre entre le développement des activités numériques, créateur d'activités et de richesses pour un territoire et ses habitants et la compensation des effets parfois négatifs de ce même développement. Pour cela, la stratégie de soutien et d'accompagnement des collectivités doit être responsable et respecter des règles éthiques

